

Conseils scolaires francophones d'Ottawa

Les deux présidents ont été réélus

Les deux présidents des conseils scolaires francophones d'Ottawa ont été reconduits dans leur fonction au cours des derniers jours. Les élus du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECE) ont à nouveau accordé leur confiance à Diane Doré, et ce pour un quatrième mandat consécutif. C'est également pour un quatrième mandat d'affilée que Georges Orfalli présidera le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO).

À la vice-présidence, les élus catholiques ont élu la conseillère Andrée Newell, du secteur «Bell-Nepéan Sud, Knox-Merivale, Kitchissippi, River, Rideau, Gloucester et Nepean Sud». Les conseillers publics ont pour leur part choisi le conseiller vétérinaire Jean-Paul Lafond, qui occupe pour une première fois ce poste-clé.

Diane Doré évolue dans le monde de l'éducation franco-ontarienne depuis plusieurs années. Elle a enseigné pendant douze ans à Ottawa. Sa carrière politique s'est amorcée à l'ancienne ville de Vanier où elle a été conseillère municipale de 1991 à 2000. C'est en 2003 que M^{me} Doré a été élue

conseillère scolaire pour la première fois. Georges Orfalli a quant à lui été enseignant et directeur d'école pendant près de trente ans avant de faire le saut en politique scolaire.

Nouveaux visages

De nouvelles figures ont fait leur apparition au CEPEO, à la suite des élections scolaires d'octobre. Deux nouvelles conseillères ont été élues. Il s'agit de Lucille Coliard, qui représente le secteur Rideau-Vanier, et Linda Savard, dans un grand secteur comprenant tout l'ouest et le sud-ouest de la ville d'Ottawa. Denis Chartrand, un ancien président du CEPEO, effectue quant à lui un retour à la table du conseil, en tant que représentant du secteur Orléans.

Au conseil catholique, la table accueillera trois nouveaux élus. Johanne Lacombe a remporté la course dans le secteur Orléans, alors qu'André Thibodeau a remporté le siège du secteur Innes. Dans Kanata, West Carleton et Goulbourn, Julie Tremblay a été élue sans opposition.

LeDroit

AVEC PÉDIBUS, ILS VONT À L'ÉCOLE PRIMAIRE À PIED



MARTIN ROY, LeDroit

Des élèves de l'école primaire Jean-de-Brébeuf du secteur Hull peuvent désormais faire davantage d'activité physique, et ce, en toute sécurité grâce à un projet baptisé Pédibus. Cette initiative permet à de jeunes enfants, de la maternelle à la troisième année, d'être accompagnés par un parent bénévole pour se rendre à l'école le matin. Lancé en avril dernier avec un seul trajet, le projet compte désormais trois parcours. Deux fois par semaine, un parent emprunte un trajet bien établi et les enfants participants se joignent au groupe afin de poursuivre le chemin vers l'école. Le projet a été mis sur pied après qu'un parent inquiet pour la sécurité des enfants en eut soulevé l'idée. Plusieurs enfants qui demeurent à distance de marche de l'école y étaient tout de même reconduits chaque matin par leurs parents, qui craignaient entre autres la traversée du boulevard Alexandre-Taché. La directrice de l'école, Kim Anne de Champlain, a indiqué qu'une douzaine de parents sont impliqués. Chaque trajet est emprunté par des groupes d'une dizaine d'enfants. Le projet Pédibus a obtenu l'appui du programme *Mon école, à pied à vélo* de l'Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais, de Kino-Québec et de Loisir Sport Outaouais.

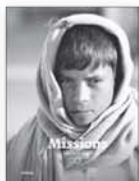
OFFRE EXCEPTIONNELLE AUX ABONNÉS LeDroit

VERSION PAPIER OU ÉLECTRONIQUE

POUR UNE DURÉE LIMITÉE

Des beaux livres sous le sapin ou sur la table à café

30% DE RABAIS sur le prix de détail suggéré



Prix régulier: 49,95 \$
Prix abonné: 34,97 \$



Prix régulier: 54,95 \$
Prix abonné: 38,47 \$



Prix régulier: 49,95 \$
Prix abonné: 34,97 \$



Prix régulier: 39,95 \$
Prix abonné: 27,97 \$

50% DE RABAIS sur le prix de détail suggéré



Prix régulier (ensemble de 3): 99,85 \$
Prix abonné (ensemble de 3): 49,93 \$

Collection «Passions»

Frais de manutention et d'expédition gratuits sur toute commande supérieure à 55 \$ (avant taxe et basée sur le prix de détail suggéré). Les commandes doivent être passées avant le 12 décembre 2010, 23h59 pour une livraison assurée avant le 22 décembre 2010.

Visitez le librairie.cyberpresse.ca/ pour connaître la liste complète des livres disponibles.

CLUB PRIVILÈGES Pour commander: librairie.cyberpresse.ca/ ou 1 800 361-7755 **LA PRESSE**

LES ÉDITIONS

LEDROIT, LE VENDREDI 10 DÉCEMBRE 2010

10 décembre 2010 | Le Droit | JEAN-FRANÇOIS DUGAS Correspondant régional – Est ontarien
jfdugas@ledroit.com JEAN-FRANÇOIS DUGAS jfdugas@ledroit.com

Une collaboration à faire rêver

Les conseils scolaires de l'Est ontarien et la Fondation Tim Hortons

Des élèves franco-ontariens ont vécu une expérience inoubliable, voire inimaginable dans leur esprit, grâce à la Fondation Tim Hortons. Le rêve inaccessible s'est réalisé plus tôt cette année et a permis à des centaines d'élèves d'un milieu défavorisé de vivre une évasion hors du commun, à Quyon, au sein d'une autre réalité francophone.



PHOTO DE COURTOISIE

Des jeunes franco-ontariens ont vécu une expérience inoubliable au Camp des Voyageurs de Quyon.

C'est dans le cadre du projet Élargir l'espace francophone, une initiative financée par le ministère de l'Éducation de l'Ontario, qu'une première collaboration entre les trois conseils scolaires francophones de l'est de la province et de la Fondation Tim Hortons fut tissée.

« Nous, les francophones en Ontario, on ne semblait pas être l'une de leur cible, évoque Daniel-Pierre Bourdeau, agent de liaison communautaire pour le projet du ministère. Nous les avons informés qu'il y avait 12 conseils scolaires francophones en Ontario, dont trois qui étaient limitrophes à eux et qu'ils plongeraient littéralement dans une telle collaboration afin de développer un partenariat communautaire. C'est ce qui s'est produit à l'automne. »

Ainsi, 307 élèves de 11 écoles franco-ontariennes du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien et Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario ont participé à un camp de jour de trois à sept jours où plusieurs activités sportives et culturelles ont été proposées.

« Nous donnons une expérience de camp de vacances aux enfants de 9 à 12 ans. Nous visons des enfants défavorisés ou moins bien nantis que les autres. C'est notre clientèle », explique Adèle Diorio, directrice générale du Camp des Voyageurs de Quyon.

En plus d'offrir une évasion de rêve pour des jeunes à son site dans le Pontiac, la Fondation Tim Hortons prend en charge les coûts reliés à l'hébergement, à la nourriture, aux activités et même au transport en autocar de luxe entre l'école et Quyon. Pour les élèves franco-ontariens, on parle d'une

dépense de 56 700 \$.

« Ce n'est pas à tous les jours que nous avons une collaboration qui fait en sorte qu'il y a un investissement d'une telle importance envers la clientèle francophone de nos conseils scolaires », rappelle M. Bourdeau.

Témoignages

« C'était merveilleusement awesome (incroyable) », constate Grace Enyeka, une élève de la 6e année de l'école élémentaire catholique Marius-Barbeau de Barrhaven.

Celle qui espère devenir une journaliste un jour dit avoir participé à une panoplie d'activités, tels l'escalade et le tir à l'arc, lui permettant de vivre une expérience unique à Quyon. Tellement, qu'elle en a perdu la voix... Même son de cloche à l'école élémentaire publique Nouvelle Horizon de Hawkesbury.

« Les 23 enfants ont été vraiment impressionnés dès que l'autobus Tim Hortons est venu les chercher à l'école. À leur retour, ils parlaient avec beaucoup d'émotion de ce qu'ils avaient vécu et ils se sentaient choyés d'y avoir participé. Ils se sont vraiment sentis gâtés », souligne Manon Provost, directrice de l'école.

Pour plusieurs, ce fut une série de premières, avance-t-elle. Par exemple, la découverte de fèves rouges ou du chili fut un luxe pour certains.

Un autre a même annoncé qu'il s'agissait de la première fois qu'il dormait dans son propre lit.

« Tout a été positif. Ce fut tout un événement dans mon école. J'espère avoir la chance de renvoyer d'autres enfants », affirme Mme Provost.

Ailleurs en province

M. Bourdeau espère que cette première collaboration des écoles franco-ontariennes avec la Fondation Tim Hortons s'avérera exportable aux autres conseils de la province.

« Notre intention est de poursuivre cette collaboration avec les 12 conseils scolaires francophones en Ontario. On ne veut pas la limiter seulement aux conseils de l'est », dit-il.

Surtout que l'activité cadre très bien dans la mission du projet Élargir l'espace francophone.



« Le but ultime est de s'assurer qu'ils ont la chance de vivre une expérience en dehors de leur milieu scolaire, de leur cours d'école, en français, pour assurer la vitalité de nos communautés francophones », résume M. Bourdeau.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

FRANCO *plus*

Nouveau programme en santé pour la population immigrante

La santé comme moyen d'intégration



PHILIPPE ORFALI
porfali@ledroit.com

Le Conseil économique et social d'Ottawa-Carleton (CESOC) offrira prochainement de nouveaux programmes en santé.

L'organisme, qui apporte du soutien aux familles immigrantes ou issues des minorités raciales, lance un programme, «Votre santé avant tout», afin de remédier à ce qu'il perçoit comme un problème grandissant au sein de la population immigrante.

Financé à hauteur de 306 000 \$ par Santé Canada, par l'entremise de la Société Santé en français, le nouveau programme s'adresse aux jeunes de 13 à 18 ans, ainsi qu'aux adultes de 55 ans et plus.

Le CESOC espère faire profiter de ces services pas moins de 600 familles au cours de la prochaine année.

Activités d'information et de sensibilisation et classes d'exercices physiques destinés aux aînés sont prévues, tout au long de l'année.

«Avec ce nouveau programme, nous souhaitons nous attarder à la santé des personnes immigrantes», explique le coordonnateur de l'initiative, Abdourahmane Diallo. Nous constatons que des membres de la communauté eth-

noculturelle peuvent être très vulnérables aux problèmes comme la dépression, le diabète, ou encore les maladies transmises sexuellement, et nous voulons y remédier.»

Le CESOC entend également aborder la question de l'excédent de poids avec sa clientèle, en faisant la promotion de saines habitudes alimentaires.

«Lorsqu'une famille arrive au Canada, en raison des défis qui se présentent à elle, on voit qu'elle s'alimente moins bien. Avec le froid, de nombreuses personnes choisissent de rester chez elles plutôt que de faire l'épicerie pour obtenir des aliments frais», présente comme exemple M. Diallo.

Une étude publiée en 2006 dans le *Canadian Journal of Public*

Health laisse entendre que seul 16% des immigrants sont considérés comme «physiquement actifs», contre 24% dans l'ensemble de la population canadienne.

Le volet «information» du programme est crucial, de l'avis de M. Diallo. Car s'il existe toute une gamme de services de santé en français, à Ottawa, la commu-

nauté immigrante n'en est pas toujours consciente.

Le Conseil économique et social d'Ottawa-Carleton est un organisme à but non-lucratif travaillant depuis 15 ans en développement communautaire, auprès des immigrants francophones. Il s'agit de son premier programme de santé.

» EN BREF

CANTIQUES DE NOËL

Afin d'animer les célébrations du temps des Fêtes, le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO) partage des cantiques de Noël (paroles et MP3) sur son site Internet au www.csdceo.ca. Le téléchargement des cantiques est gratuit.

UN LIVRE POUR LES 150 ANS D'ORLÉANS

La paroisse Saint-Joseph d'Orléans invite la communauté au lancement du livre *Orléans 150 ans d'histoire* qui aura lieu demain, à 15 h, dans les bureaux de l'église Saint-Joseph. Le livre vise particulièrement à informer la jeunesse sur le développement d'Orléans, village de quelques centaines de familles en 1850 à une agglomération de milliers de foyers aujourd'hui. L'intention de cet ouvrage n'est pas seulement de présenter des faits historiques sur Orléans mais aussi de rendre hommage aux familles qui y ont vécu ou qui y vivent. Des livres seront en vente lors du lancement

et pourront être dédiés par Colette Côté, l'instigatrice du projet, qui sera présente pour en faire la présentation. Le livre est présentement disponible au bureau de la paroisse et on le retrouvera sous peu dans les librairies de la région.

RELIEF SUR LA ROUTE VISITE HAWKESBURY

L'équipe de *Relief sur la route*, du réseau de télévision franco-ontarien TFO, sera de passage à Hawkesbury, le 17 décembre prochain. Au café bar Déjà Vu, *Relief sur la route* lancera une discussion avec Jean Bélanger, administrateur des pharmacies Jean Coutu et Grace Batista, copropriétaire du Studio de lettrage 2001 au sujet du développement économique et touristique de la ville, d'art et de culture ainsi que de la francophonie à Hawkesbury. Animée par Mélanie Routhier Boudreau, cette série de 13 épisodes, porte sur les communautés francophones de l'Ontario, diffusée tous les vendredis soirs 19 h à TFO.

LeDroit

FIDÈLES À LEUR ENGAGEMENT



Les Amis de l'Hôpital de Hawkesbury ont remis un chèque de 25 000 \$ à la Fondation de l'Hôpital Général de Hawkesbury & District. Cette somme représente l'un des derniers versements de leur engagement envers la campagne de financement. Les Amis s'étaient engagés à remettre 125 000 \$ dans le cadre de la campagne «Cœur et Âme». Tous les fonds amassés seront affectés au projet d'agrandissement de l'Hôpital et à l'achat d'équipement. Sur la photo, Nicole DeLorme et Marcel Dicaire, de la Fondation HGH; Jeannine Théoret et Mireille Lauzon-Dauth, des Amis de l'Hôpital; Michel Lalonde, de la Fondation HGH; Michel Laferrière, de la Fondation HGH; Susan Couture, Marie-Jeanne Charlebois, Thérèse Bruneau, Diane Carrière, Réjeanne Clermont et Claire Belle-Isle, des Amis de l'Hôpital.



10 décembre 2010 | Le Droit | La Presse

DES COURS D'ÉDUCATION SEXUELLE DÈS LE PRIMAIRE

Québec va remettre au programme scolaire les cours d'éducation sexuelle, disparus du cursus depuis 2001. En outre, les cours ne seront plus réservés aux élèves du secondaire: ceux du primaire en profiteront également, confirme le cabinet de la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, qui ajoute que ces cours pourraient faire progressivement leur apparition dès la rentrée 2011. « Les parents ont un rôle à jouer dans l'éducation sexuelle de leurs enfants, mais l'école est un endroit neutre, où les enfants peuvent trouver de l'information de qualité. Alors que les jeunes sont exposés à toutes sortes de choses sur Internet, remettre l'éducation sexuelle au programme est une excellente chose », affirme la présidente de la Fédération des femmes du Québec, Alexa Conradi. Mme Conradi se réjouit de voir que le primaire sera aussi touché. « Plus les jeunes ont de l'information, plus ils peuvent prendre des décisions éclairées. Ce n'est pas parce qu'on parle de sexualité aux enfants qu'ils seront poussés plus vite vers une vie sexuelle active », assure-t-elle. Selon la sexologue Jocelyne Robert, il n'est jamais trop tôt pour l'éducation sexuelle. Il faut essayer de se coller au développement psychosexuel des enfants.

L'équipe du mois de décembre 2010

Fondé il y a maintenant plus de 40 ans, la mercerie Hervé St-Amour s'est imposée comme LA référence en matière de mode masculine haute gamme à Gatineau. Fier partenaire de la communauté d'affaires et professionnels de la région, c'est finalement en novembre 2009 que c'est officialisé la vente totale de l'entreprise à Benoît St-Amour et son ami, collègue de travail depuis 20 ans, monsieur Marc St-Onge. Les jeunes entrepreneurs n'ont pas perdu de temps pour revampier et renouveler l'image de la Boutique St-Amour, style & mode. Ils ont effectué des rénovations dans la boutique et ont créé une nouvelle image de marque. Grâce à leurs initiatives et leurs ténacités, Benoît et Marc ont mis en place plusieurs liens stratégiques avec divers fournisseurs établissant même des partenariats exclusifs. Dans un contexte où séduire la clientèle n'est pas une option mais bien une obligation, toute l'équipe de 6 employés doit contribuer à son plein potentiel, et c'est ce que nous retrouvons lorsque nous allons faire un tour à la boutique St-Amour Style et Mode. Tous les membres de l'équipe sont accueillants et dédiés à vous offrir la plus belle et la plus complète des expériences. La Chambre de Commerce de Gatineau est très fier de reconnaître, à titre d'Équipe du mois de décembre 2010, l'équipe de la Boutique St-Amour, style & mode.



ST-AMOUR
style&mode

pxl:medla

Chambre
de Commerce
de Gatineau

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

10 décembre 2010 | Le Droit | PIERRE DUFAULT fpdufault@fpdufault@ledroit.ledroit.com

« Un très dangereux précédent », dit le NPD

FRANÇOIS PIERRE DUFAULT

L'opposition néo-démocrate accuse le gouvernement libéral de Dalton McGuinty de manquer à ses engagements envers les francophones en ne permettant pas au commissaire aux services en français de l'Ontario de s'adresser directement à l'ensemble des députés de la province.

Aux yeux de la députée France Gélinas, le fait que le commissaire François Boileau ne puisse pas déposer ses rapports ailleurs que sur le bureau de la ministre déléguée aux Affaires francophones, Madeleine Meilleur, donne au gouvernement une occasion de « balayer la poussière sous le tapis ».

Mme Gélinas note que M. Boileau est le seul vérificateur du gouvernement qui n'a pas un accès direct au plancher de la chambre à Queen's Park. Selon elle, il s'agit d'une aberration et d'un obstacle à la prestation de meilleurs services en français.

« Les recommandations du commissaire aux services en français ne sont-elles pas suffisamment importantes pour être entendues par toute l'Assemblée législative », questionne l'élue de la région de Sudbury et critique du NPD en matière d'Affaires francophones.

En vertu de la Loi sur les services en français, tout rapport que dépose M. Boileau à la ministre déléguée aux Affaires francophones doit être présenté « sans tarder » au président de l'Assemblée législative si le commissaire en fait la demande.

Contrairement aux autres vérificateurs du gouvernement, le commissaire aux services en français n'est pas un agent officiel de l'Assemblée législative. Il est un fonctionnaire à l'emploi de l'Office des Affaires francophones (OAF). Il relève donc de la ministre Meilleur et non de l'ensemble des députés.

Pour sa part, Mme Meilleur ne croit pas que cette distinction empêche M. Boileau ou le gouvernement de bien faire leur travail. « Notre gouvernement n'a jamais cherché à museler le commissaire. Au contraire, nous avons beaucoup fait bouger les choses depuis qu'il est en poste », a-t-elle déclaré au Droit.

Sonner l'alarme

Hier, Mme Gélinas a décidé de sonner l'alarme à trois semaines de la date butoir du 31 décembre qu'a fixée M. Boileau pour voir progresser le dossier des services de santé en français dans la région de Peel-Halton, en banlieue de Toronto. Dans un rapport d'enquête spécial déposé le 30 mars dernier, le commissaire a révélé que le ministère de la Santé et des Soins de longue durée n'a jamais pris les moyens nécessaires pour offrir des services en français dans cette région. Mme Gélinas soutient que le rapport spécial de M. Boileau ne serait pas demeuré lettre morte pendant près de neuf mois s'il avait été porté d'emblée à l'attention de tous les députés à Queen's Park.

« C'était la première fois que le commissaire fixait une date butoir à une de ses directives et c'est clair qu'elle ne sera pas respectée. Le gouvernement crée un très dangereux précédent. Il est en train d'ouvrir une porte qu'on aurait dû laisser fermée », prévient la députée de Nickel-Belt.

Mme Meilleur réplique que le dossier de Peel-Halton progresse et que des entités de planification seront en place sous peu pour aider le Réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) à mettre sur pied des services en français. Hier, des fonctionnaires du ministère de la Santé et des soins de longue durée ont d'ailleurs rencontré le commissaire Boileau à ce sujet. Du côté du Commissariat aux services en français, on se garde de commenter la déclaration de Mme Gélinas jusqu'à la date butoir.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

10 décembre 2010 | Le Droit | LONDRES

La voiture du prince Charles prise à partie

— À Londres, des manifestants en colère s'en sont pris à une voiture dans laquelle se trouvaient le prince Charles, l'héritier du trône britannique, et sa femme Camilla, la duchesse de Cornouailles.



ASSOCIATED PRESS

Le prince Charles et son épouse, la duchesse Camilla, sont surpris de la réaction des manifestants en colère qui ont frappé la voiture à bord de laquelle ils voyageaient à la suite de l'adoption d'un projet de loi prévoyant augmenter les frais d'inscriptions universitaires des étudiants.

Un photographe de l'Associated Press a vu des manifestants frapper la voiture sur Regent Street, dans le coeur du quartier commercial de la capitale. La voiture est ensuite partie.

Le bureau du prince n'a pas voulu commenter.

Peu auparavant, les députés britanniques avaient approuvé à une courte majorité un projet controversé prévoyant d'augmenter les droits d'inscription universitaires, sur fond de heurts entre policiers et manifestants qui tentaient de se diriger vers le Parlement.

Le projet de loi, qui laisse aux universités la possibilité de tripler les frais d'inscription, a été adopté par 323 voix contre 302 à la Chambre des communes, soit un vote serré alors que le gouvernement dispose d'une majorité de 84 sièges. Ce vote a eu lieu alors que 13 manifestants et huit policiers ont été blessés lors des incidents, selon la police, qui a par ailleurs annoncé sept arrestations. Des petits groupes de protestataires ont lancé des fusées éclairantes, des boules de billard et des bombes de peinture devant le Parlement, où certains agents de la police montée se sont précipités pour venir renforcer le cordon de sécurité autour du bâtiment.

Des manifestations ont également eu lieu dans tout le pays.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and

protected by applicable law.

10 décembre 2010 | Le Droit | PHILIPPEPHILIPPEORFALI ORFALI porfali@porfali@ledroit.ledroit.com com

Vigile poignante à la mémoire de l'adolescent tué par balle

« Yazdan avait ce charme, ce charisme. Toute l'école est atterrée, et ne réalise pas que Yazdan n'est plus là. C'est injuste qu'il soit mort, surtout de cette façon, car il était promis à un brillant avenir. »



Soleila St-Laurent se rappellera toute sa vie de Yazdan Ghiasi, 16 ans, tué par balle lundi matin, avant d'être jeté sur le trottoir devant le 340, rue Booth.

« J'ai toujours été un peu dans ma coquille, et Yazdan, avec son sens de l'humour, faisait en sorte que tous se sentaient à l'aise, accepté », explique la jeune femme, une collègue de classe de l'élève de 11^e de l'école secondaire catholique anglophone Notre Dame.

Ils étaient près d'une centaine – parents, amis, enseignants et purs inconnus – à s'être rassemblés sur les lieux de la tragédie hier soir dans le quartier chinois, dernière étape d'une longue et pénible journée au cours de laquelle ont été célébrées les funérailles de l'adolescent.

Pendant près d'une heure, la plupart du temps en silence, ils ont rendu hommage au jeune homme, munis de lampions, alors que s'accumulaient des gerbes de fleurs, devant un portrait de la victime.

En matinée, la mère du défunt s'est effondrée à plusieurs reprises au cours d'une cérémonie chargée d'émotion, tenue à la mosquée d'Ottawa.

« Personne n'a pu s'empêcher de pleurer, a indiqué un collègue de classe. C'est si triste, et tellement injuste. »

Hier soir, une amie de la famille a lu un message au nom de la famille Ghiasi, remerciant les amis et les collègues de classe de Yazdan pour leur appui.

« Cela fait trois jours qu'il est parti, et cela fait toujours aussi mal. Yazdan va nous manquer, tout comme il vous manquera », a indiqué la jeune femme.

Ellen Lodge a insisté pour se déplacer à la vigile hier soir, elle qui connaissait Yazdan depuis sa plus tendre enfance, son fils ayant été à la primaire avec lui.



« C'était un bon garçon, avec un bon coeur et une bonne tête. Ce n'était qu'un adolescent... » Trois jeunes hommes ont été accusés mercredi relativement au meurtre de Yazdan Ghiasvand Ghiasi. La police accuse Abdulhamid Wehbe, 20 ans, Zakaria Dourhnou, 18 ans, et Khaled Wehbe, 19 ans, tous les trois d'Ottawa. Seul le plus vieux du groupe est inculpé de meurtre au deuxième degré. Les deux autres sont accusés de complicité après les faits.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

[Autos](#) [Careers](#) [Classifieds](#) [Homes](#)

Teen threat referred to Columbine, V-Tech

By **DEAN PRITCHARD**, QMI AGENCY

Last Updated: December 10, 2010 4:18am

WINNIPEG - A city teen jailed after he threatened to kill a classmate and made disturbing references to the Columbine High School massacre has been sentenced to two years supervised probation.

Defence lawyer Bonnie Gembey said the 15-year-old boy doesn't think before he talks.

"He doesn't have a filter," Gembey told court. "The minute one hears the words Columbine and Virginia Tech ... these are alarmist words that will cause the court concern immediately."

The teen was taken into custody in June and charged with uttering threats. Since his release on bail in August, he has had no more trouble with the law and has participated in anger-management counselling, Gembey said.

"This has been a profoundly altering experience for him," Gembey said. "He doesn't want to be back in custody."

The boy first came to police attention after a teacher reported he had been writing notes threatening suicide and homicide, Crown attorney Susan Baragar told court.

The notes included explicit references to the teen killers responsible for the Columbine massacre, the Virginia Tech massacre of 2007, and a Napoleonic Wars theorist.

The boy was taken to Health Sciences Centre for an assessment and released without charge.

During an interview with his school guidance counsellor, the boy repeated references to the Columbine and Virginia Tech massacres and threatened to kill a male classmate.

"The student involved was so scared he stopped going to school," Baragar said.

Another classmate claimed the teen told him he wanted to "blow up the school," Baragar said. School officials seized bomb diagrams from the teen and found gunpowder in his pockets.

Gembey said the teen is learning how to control his anger and has distanced himself from gang-affiliated friends.

Judge Tracey Lord told the teen to choose his words more carefully in the future.

"I appreciate you don't censor yourself ... but sometimes these kinds of words can really scare people," she said.

dean.pritchard@sunmedia.ca

Copyright © 2010 Ottawa Sun All Rights Reserved

Autos Careers Classifieds Homes

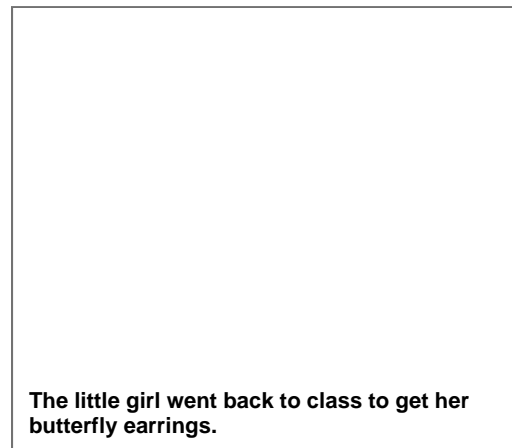


Teen pleads guilty, sentenced to life

VICTORIA (TORI) STAFFORD

By RANDY RICHMOND THE QMI AGENCY

Last Updated: December 9, 2010 4:10pm



Editor's note: *Some of the stories in our Stafford coverage contain disturbing material that some readers might find offensive.*

The little girl went back to class to get her butterfly earrings.

The woman went into the store to get garbage bags and a hammer.

The girl was found covered in garbage bags, killed by "multiple force blunt impact."

Nearby were the butterfly earrings.

With those simple but harsh connections exposed, Terri-Lynne McClintic, 20, pleaded guilty to first-degree murder and was sentenced to life in prison in the death of eight-year-old Victoria (Tori) Stafford.

But in a long, emotional day in court April 30 - unable to be reported on until now - McClintic offered no real explanation for why she lured

the bright-eyed girl to her death with the promise of seeing a puppy.

"I didn't wake up that morning thinking I was going to take a child," McClintic, at times sobbing, at times her words barely understandable, told court.

"Every day I think that maybe if I hadn't walked down the street that day, that precious little angel would still be here. Every day I ask myself why. Why did I tell myself that everything would be okay? Just why? I can't honestly explain my thought process on that day."

She offered an apology to Tori's family, watching in a stony silence.

"A million tears will never be enough and a million words would never be able to express how truly sorry I am."

Her words brought little comfort.

"It was garbage, you can print that," Tori's mother, Tara McDonald, said in an interview later. "I don't want to hear your apologies. There are not enough apologies in this. If you apologize every day until the day you die it is never going to be enough. Never."

A Supreme Court of Canada decision Dec. 9 allows the media to report a limited amount of information released in Woodstock court April 30, including:

The fact that McClintic pleaded guilty to first-degree murder, was convicted and given the mandatory life sentence.

Victim impact statements from Tori Stafford's family.

An edited version of McClintic's statement to court.

An edited version of an agreed statement of facts that describes what happened April 8, 2009, the day Tori Stafford went missing.

An account of McClintic's dealings with police and the search for Tori's body.
The reasons for the partial publication ban imposed on the April 30 hearing.

The drama of that day in court can also, finally, be reported.

Told a few days earlier that McClintic was going to plead guilty, the family and friends of Tori filed quietly into the third-floor courtroom of the historic Woodstock courthouse and filled several rows on one side.

McClintic's mother, Carol, sat in the middle of the courtroom several metres away.

On the other side of the courtroom sat dozens of reporters aware this was going to be no ordinary hearing.

There was silence as McClintic was brought into court, wearing a tailored black suit and a cream shirt, her hair pulled back.

She was neither handcuffed nor shackled.

At times sitting, at times standing in a prisoner's box with Plexiglas walls, McClintic herself cried frequently. After several family members read statements about the impact of Tori's death, McClintic threw up in a waste paper basket.

She began her day in court replying softly to questions from Justice Dougald McDermid.

You are charged with first-degree murder. What is your plea? McDermid asked.

"Guilty," McClintic replied in a soft monotone.

A charge of kidnapping was dropped.

Several times, McDermid questioned McClintic about her motive for pleading, making sure she understood she was heading for life in prison.

Her voice breaking, McClintic replied:

"It seems like the right thing to do."

McClintic had to sit and listen to the statement of facts - the basic details of the abduction and killing.

Before a summary of McClintic's role in the killing was read aloud, Tara McDonald, crying, and some of her family left the courtroom.

Rodney Stafford, Tori's father, and others remained in their seats.

"I wanted to see her suffer," Tori's aunt, Randi Millen said in an interview several days after the hearing. "I wanted that. She looked disgusted with herself."

In a quick, yet emotionless voice, Crown Attorney Geoff Beasley read aloud the details of the day Tori disappeared. Only some of those details can be reported now.

McClintic spent the day doing the ordinary chores that belied a life on the edge of poverty and disarray.

She got some food vouchers and food, tried but failed to apply for a job, then ended up outside Oliver Stephens elementary school in Woodstock.

Tori had been in line with her schoolmates waiting to get out, but rushed to get her mother's earrings that she had borrowed that day and left in class. She made it back in line with the rest of her classmates when the bell rang.

From 3:25 p.m. to 3:32 p.m, Tori walked alone north on Fyfe Ave., toward her new home on Frances St.

She was the first child McClintic saw walking toward her.

McClintic struck up a conversation with Tori, telling the girl she had a Shih Tzu dog.

Tori told McClintic she had the same kind of dog.

McClintic invited Tori to come and see her dog. A surveillance video shows the two walking into the parking lot of a nursing home.

The two went to Guelph and at 5:12 p.m., McClintic bought a hammer and garbage bags at the Home Depot on Woodlawn Rd. in Guelph.

The pair then went to a location north of Guelph.

"In a remote location on a side road in the 6th Concession north of Arthur Township, Victoria Elizabeth Stafford was murdered and her body was concealed," Beasley read.

Between 9 p.m. and 10 p.m. Terri-Lynne McClintic returned to her residence in Woodstock.

As soon as police released a videotape of a woman walking with Tori on Fyfe Ave., they received tips the woman was McClintic.

They took her into custody April 12 on an unrelated matter. But it took until May 19, after several rounds of questioning and a polygraph test, for McClintic to admit her involvement.

The edited version of events released after the April 30 court hearing cleared up some of the mysteries and rumours surrounding the abduction, killing and search for Tori's body - which riveted a nation in the spring of 2009.

McClintic said she did not know Tori. The girl was simply the first child she saw walking toward her after school that day.

Tori was killed in the remote wooded area where her body was hidden.

But the information released in court does not clear up other mysteries and re-ignites questions about police actions when the little girl was abducted.

For example, the official statement of facts states police considered the case one of abduction as early as April 9.

In public, police insisted the case was not one of abduction, and Woodstock children were safe, until April 17.

Also released from the April 30 hearing were the heart-aching victim impact statements from Tori's family, some read in court that day, some videotaped earlier.

"The emptiness is overwhelming," Tara McDonald said in court. "I miss her so much that many times, if I didn't have my son, I probably would have taken my own life because the agony of not having her with me is so great."

The girl's father, Rodney Stafford, asked aloud the questions he longed to ask his daughter, questions for which there are no longer answers.

"Hey Victoria, are you ready to go to the prom? Victoria, are you ready to graduate? Are you ready to walk down the aisle, Victoria?"

At the April 30 hearing, McDermid issued a sweeping and controversial publication ban that allowed the media to report only that McClintic had a court appearance scheduled for that date.

On May 18 lawyers presented their arguments for and against a ban.

The next day, McDermid ruled that the ban be partially lifted.

But that ruling was appealed to the Supreme Court of Canada.

The Supreme Court denied leave to appeal on Dec. 9, meaning McDermid's original ruling of May 20 stands, allowing a partial ban.

In the months that followed the spring hearings, Stafford and other family members expressed in interviews with The Free Press a wild tangle of emotions such as anger at what they heard in court and some relief that one step in the long road to justice had been taken.

"Nothing would ever make up for what she went through." said her paternal grandmother Doreen Graichen. "There is no justice . . . that is a big enough price."

On April 30, however, family members walked out of the courthouse and through a gated parking lot to their vehicles with few words for reporters - their only reaction to the horror of what they heard in court that day a grim silence.

E-mail randy.richmond@sunmedia.ca, or follow [RandyRatfipress](#) on Twitter.

Copyright © 2010 Ottawa Sun All Rights Reserved

Article rank | *10 Dec 2010* | *Ottawa Citizen*

Cornwall man charged after children assaulted

A 36-year-old Cornwall man is facing charges after two 10-year-old children were assaulted in a housing complex. Cornwall police said the man approached the children on Tuesday, grabbing one by the coat and pushing them against a wall. The other child was grabbed by her arm, police said. The children did not require medical attention. The man, who is not being named because it may identify the victims, is facing two assault charges. He will appear in Cornwall court Jan. 6.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.